

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32356**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe XI Métiers de la bijouterie Classe 5: Lapidaire pierres de couleur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232v Arts de la pierre

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier du lapidaire avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ du lapidaire qui taille les pierres fines, précieuses et ornementales à l'exception du diamant. Il est capable d'améliorer une pierre, en minimisant la perte. Il effectue en autonomie les travaux sur pierres de couleur. Il connaît les caractéristiques des gemmes et sait adapter sa technique à chaque variété. Il sait répondre à chaque demande de taille et maîtrise toutes sortes de tailles sur toutes sortes de formes. Il est capable de donner des conseils sur l'évolution d'une pierre après sa retaille. Il prévoit la perte de poids et il sait juger de l'évolution d'un défaut ou des modifications éventuelles de couleur.

Les activités consistent à :

- Tailler une pierre en tenant compte de la lumière, de la couleur et des inclusions ;
- Tailler des pierres dans des formes géométriques diverses (ronde, ovale, poire, coussin, taille émeraude...) pour s'adapter à la demande. (la taille conditionne la qualité et la teinte de la pierre) ;
- Retailer une pierre déjà taillée pour obtenir une meilleure pureté ou pour modifier la forme ou la dimension ;
- Assurer sur des pierres de couleur des gravures ou des reliefs afin de réaliser des sceaux, des cachets ou des camées ;
- Transformer une pierre ornementale brute.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Réaliser le calibrage et l'ajustage sur œuvre
- Réaliser l'appairage et le facettage ;
- Réaliser le cabochonage et les petits travaux de tour ;
- Réaliser une briolette.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement dans des PME-PMI artisanales.

Lapidaire, Expert lapidaire, Chef d'atelier, Chef de fabrication, Lapidaire négociant

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1603 : Réalisation d'ouvrages en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuve est, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ du métier de lapidaire comprenant la réalisation du cimentage, de l'ébauche, la mise en forme (ovale, coussin, rond, poire, cœur, taille émeraude...) et l'appairage, le facettage, le cabochonage et le calibrage et la réalisation d'une briolette en respectant l'équilibre général, la proportion des différents éléments du facettage (grandeur de table, proportion des dentelles et étalement des clôtures...), la précision du facettage, la régularité et la symétrie des formes et la qualité du poli et des finitions.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.